



NEWSLETTER CLUBHOUSE LYON

Printemps-Été 2018

N.1

SOMMAIRE

- Édito p.1
- Le Clubhouse au quotidien p.1
- Interview de Denis p.2
- Ils nous ont rendu visite p.2
- Nos évènements p.3
- Chiffres clés du Clubhouse Lyon p.3
- Interview de Vincent Guillaumot p.4
- Témoignage p.5
- Frise chronologique p.5
- Agenda p.5

ÉDITO

Voici notre première newsletter dans laquelle nous avons le plaisir de vous présenter le Clubhouse Lyon.

Cette association a deux objectifs principaux : rompre l'isolement et insérer ses membres dans le monde professionnel.

Nous sommes fiers et heureux de contribuer à la création du Clubhouse Lyon qui participe au rétablissement des personnes touchées par un trouble psychique. Pour tous les membres, c'est l'occasion de regagner l'estime de soi par des activités effectuées en commun et de bénéficier de l'appui de chacun pour développer des compétences.

Nos principes de base sont l'entraide et l'autonomie. Ensemble, et avec l'aide de nos partenaires, nous avons cheminé pas à pas depuis la recherche des locaux jusqu'à cette inauguration. Cela a été l'occasion de mettre en place des activités de cogestion qui font vivre l'association. La co-gestion est la participation de chacun aux décisions du club et à la mise en œuvre de celles-ci.

Le Clubhouse s'agrandit semaine après semaine grâce à la contribution de chacun.

Nous remercions toutes les personnes qui rendent possible cette aventure.

Les membres du Clubhouse Lyon



LE CLUBHOUSE AU QUOTIDIEN

Comment s'organise-t-on ?

Le staff, ou salarié, note sur un grand tableau Velleda les différentes tâches à exécuter dans la journée. Puis une réunion d'un quart d'heure a lieu pendant laquelle les membres choisissent l'activité qui les intéresse le plus. Cela se fait sur le volontariat et pourtant le club tourne !

Quelles activités reviennent régulièrement ?

Tous les matins et après-midis, quelqu'un est nommé responsable de l'accueil et du standard. L'activité de ménage revient tous les jours. Il faut aussi traiter les mails et répondre aux nouveaux membres en leur proposant une journée d'information. Enfin, une personne s'occupe de la fermeture du club. D'autres ateliers reviennent chaque semaine : l'atelier té-

moignage, l'atelier préparation de l'inauguration, l'atelier emploi, la comptabilité et les statistiques.

Comment prépare-t-on les repas ?

Des repas entre membres et salariés ont lieu les jeudis et vendredis. Ce sont les membres qui décident des menus le mardi, qui font les courses et qui préparent à manger. Un staff est là pour nous aider.

Depuis quand es-tu au Clubhouse ?

J'ai intégré le Clubhouse au mois de juin 2017 sur les conseils de mon psychiatre. En fait, je cherchais une structure pour occuper mon temps libre et pour rompre l'isolement. A l'époque, il n'y avait pas encore de local, on se réunissait à quelques membres chez Archimed (fondation Eurêka) avec Sandrine, et il n'y avait pas encore de chargé de cogestion.

Comment se passe ton retour à l'emploi ?

Tout d'abord je suis très heureux de pouvoir retravailler, ça me donne un objectif quotidien, ça me remet en mouvement et ça vient compléter le dispositif Clubhouse où j'avais déjà retrouvé une certaine motivation. Je travaille depuis début mars 2018 dans une entreprise adaptée qui emploie un certain nombre de personnes handicapées psychiques. C'est une société de 35 personnes dans la menuiserie. La particularité du poste est que c'est une création, le nouveau directeur veut créer un service commercial qui n'existait pas. Je suis chargé de m'assurer du suivi des clients (prise de rendez-vous, rendez-vous, relance et gestion de la boîte mail commerciale). A terme, je devrais m'occuper également de faire vivre le site web.

As-tu des horaires aménagés ?

J'ai eu le choix à l'embauche de travailler à temps partiel ou pas, j'ai donc choisi de travailler 28 heures par semaine, du lundi au jeudi. Je n'étais pas sûr de pouvoir supporter un travail à temps complet, n'ayant pas travaillé depuis un an. Ce rythme me convient parfaitement et me permet d'aller au Clubhouse chaque vendredi, ce qui me permet de garder le lien avec les autres membres.

Merci d'avoir répondu, Denis !

ILS NOUS ONT RENDUS VISITE

Dans le cadre de son développement, le Clubhouse met en place des partenariats, publics comme privés, avec des acteurs de terrain allant de la santé mentale aux grande entreprises en passant par l'économie sociale et solidaire.

Nous avons organisé des visites guidées et des déjeuners avec eux, au cours desquels nous avons pu échanger sur les problématiques de santé mentale dans le cadre du travail.

Ces acteurs permettent le bon fonctionnement du Clubhouse.

Nous les remercions de leur participation.



Soirée Pro santé



Le mardi 27 Février, nous avons reçu pour la première fois dans nos locaux 25 professionnels de la santé de la région afin de présenter notre activité. Après une visite du Clubhouse, les membres et les salariés ont présenté le Clubhouse dans ses grandes lignes, suivie par une intervention du Dr. Françoise Odier, membre du CA de Clubhouse France. La soirée s'est conclue par un temps d'échanges, accompagné d'une collation préparée par les membres.

Ouverture du Club



Le 15 Novembre 2017, l'ouverture du Clubhouse de Lyon a eu lieu dans ses nouveaux locaux de la rue de l'Abondance. Après les visites du Club, plusieurs témoignages ont été apportés : un membre du Clubhouse Paris, Sandrine Plantier, directrice du Clubhouse Lyon, des membres des deux clubs. Le professeur Franck a conclu ces interventions par les bons résultats de ce modèle à l'international.

Journée portes ouvertes



Une journée portes ouvertes pour tous a été organisée le mardi 20 Mars dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale. Les visites se sont passées dans une atmosphère conviviale et se sont échelonnées toute la journée pour une trentaine de visiteurs. Nous avons notamment reçu Corinne Mourier, représentant notre partenaire Messidor pour la campagne de sensibilisation Et Alors, avec de petits films réalisés par des lycéens de première pour lutter contre les préjugés sur le handicap.

CHIFFRES CLÉS DU CLUBHOUSE LYON *En date du 22 mai 2018*

42

membres actifs

422

repas pris

38 ans

moyenne d'âge des membres

Déc 2016

mois d'arrivée du 1er membre dans le projet

9 ateliers témoignages

5 ateliers emploi

45% de femmes

17

partenaires reçus

16

réunions d'information à destination des futurs

Association Clubhouse France

Siège social : 43 rue du Télégraphe 75020 Paris
Journal trimestriel du Clubhouse Lyon
41 rue de l'Abondance 69003 Lyon
Tel : 09 80 88 17 48 - www.clubhousefrance.org

Directeur de la Publication : Philippe Charrier

Comité éditorial : Philippe M, Matthieu R, Julien L

Maquette : Sara T

Rédaction : Philippe M, Matthieu R, Julien L, Sophie S, Michael J, Jonathan L, Christelle G, Rémi G, José-Luis V, Isabelle G, Denis J, Maud J



INTERVIEW DE VINCENT GUILLAUMOT

Bonjour Vincent Guillaumot, merci de nous recevoir.

Question : Pouvez-vous nous présenter la nature de votre poste chez Archimed ?

Réponse : Je suis le directeur général d'Archimed et également le président d'une fondation d'entreprise qui s'appelle Eurêka. Archimed est un groupe d'investissement spécialisé dans le secteur de la santé. La fondation Eurêka a été fondée en même temps que la société Archimed, elle a pour but d'intervenir et d'aider des associations dans le secteur de la santé, du social, et de la réinsertion professionnelle.

Q : Avez-vous l'habitude de financer des projets comme le Clubhouse et d'autres structures ?

R : Le Clubhouse est le deuxième projet que l'on soutient. Le premier projet qu'on a soutenu est un dispositif de réinsertion professionnelle, situé à Marseille, pour les patients atteints de cancer. C'était un dispositif de réinsertion et d'orientation vers l'emploi. Auparavant le cancer était une maladie après laquelle on ne pouvait pas reprendre un emploi. Maintenant, on a de plus en plus cette possibilité.

Q : Quel projet visez-vous en priorité ? Quels sont les critères de sélection ?

R : Il y a d'abord un critère d'efficacité : on souhaite soutenir des projets qui ont des résultats. Pour les Clubhouses, on a l'impression que ça a beaucoup d'impact pour les membres. On a été convaincu par les résultats du Clubhouse Paris. Le deuxième critère pour nous, c'est de participer au-delà d'une contribution financière et aussi s'impliquer dans le lancement, le démarrage. On voulait que le type de projet soit inclusif pour les membres de notre équipe, que chacun donne un peu de son temps pour le projet qu'on soutient.

Q : Comment avez-vous pris connaissance du projet Clubhouse sur Lyon ?

R : Ça fait longtemps que je connais le Clubhouse, puisque ça fait longtemps que je connais Philippe Charrier, fondateur et président du Clubhouse Paris. Il y a deux ans, il nous a

demandé si on avait du temps et de l'argent à consacrer à l'ouverture d'un Clubhouse à Lyon, nous avons répondu présents. L'élément déclencheur était l'amitié.

Ensuite, on s'est plus impliqués que prévu parce que j'étais convaincu par les résultats et que la dynamique était très positive pour tous les salariés d'Archimed.

Q : Qu'apporte en plus le Clubhouse par rapport aux autres initiatives en santé mentale ?

R : La santé mentale est un thème de santé dont on parle peu. C'est important d'en parler plus. Comme pour le cancer, c'est important de donner l'impression qu'on peut guérir si on tombe malade. J'ai aussi découvert, en parlant autour de moi du Clubhouse, que tout le monde a été malade de manière plus ou moins grave à un moment, ou bien a eu un proche touché dans son entourage, qui a pu ou non continuer à travailler. C'est très intéressant de parler d'un sujet qu'on n'ose pas aborder, tout comme on n'osait pas aborder le sujet du cancer il y a dix ans. C'est important d'aborder le sujet de la santé mentale à l'échelle nationale, mais avec beaucoup de prudence car ce sont des soins complexes et très personnels.

Q : Que vous apporte en retour l'investissement dans le Clubhouse ?

R : Ça apporte à l'équipe car ça crée des liens autour d'une cause commune. On fait des choses ensemble, ce qui est très important pour la cohésion d'équipe. Cela permet aussi de renforcer le lien avec le monde économique au fur et à mesure que le Clubhouse se structure à Lyon. Dans la vie des affaires de tous les jours, ça permet parfois d'établir un lien très personnel avec certaines personnes. La semaine dernière par exemple, j'en ai parlé à un investisseur que le projet intéressait beaucoup et qui souhaitait en reparler. Ça permet de créer des liens avec des personnes de tous horizons, qui sont différents des liens professionnels habituels. A titre personnel, ça m'apporte beaucoup. La philosophie de co-création m'avait déjà beaucoup impressionné au Clubhouse Paris. Tout le monde est actif dans le club, ce qui m'a épaté. Cette philosophie entrepreneuriale est très intéressante.

TEMOIGNAGE



Bonjour, je m'appelle José-Luis. Je suis colombien et je suis arrivé en France en 2009. Je suis l'aîné d'une famille de 14 personnes. J'ai 10 sœurs et 3 frères. Mais je suis tout seul en France, c'est la triste réalité. J'ai une maladie psychique depuis 2013. Je suis allé aux urgences du Vinatier, où ils m'ont gardé 2 jours et c'est à ce moment-là qu'ils ont détecté la maladie psychique et qu'ils m'ont

donné des médicaments. En 2014, j'ai décidé d'arrêter mes médicaments car je me sentais bien. J'ai rechuté en 2016 et j'ai été hospitalisé durant 6 mois au Vinatier. On m'a donné de nouveaux médicaments et je les prends toujours.

Je suis très ennuyé car cette maladie est une barrière pour trouver un emploi. Je suis parfois démotivé par rapport à ça. C'est le médicament qui fait barrière, car je suis parfois fatigué.

Durant les entretiens d'embauche, je dis la vérité, je dis que j'ai une maladie psychique et que j'ai l'AAH. Je n'ai actuellement pas la RQTH et je ne comprends pas pourquoi. Cela me travaille tous les jours.

Pour moi c'est important de ne pas cacher la réalité. Je ne travaille pas depuis 2014 et on me pose des questions, je suis donc obligé d'expliquer. C'est très gênant pour trouver un emploi. Je suis persuadé que cette difficulté vient de la maladie psychique. Mais je suis positif et j'espère trouver bientôt un emploi malgré ma maladie.

Mon psychiatre m'a orienté vers le Clubhouse. Il m'a dit que le Clubhouse pouvait m'aider pour mon projet et ma réinsertion professionnelle.

La première fois c'est Julien qui m'a accueilli par téléphone et en personne, avec Sandrine. Il faut beaucoup de motivation par téléphone car au début il y a eu des incompréhensions à cause de mon accent mais l'accueil fut exceptionnel. Ma première motivation c'est de trouver un travail et mon équilibre. J'ai retrouvé un peu confiance en moi.

Le clubhouse m'a donné la motivation d'avancer dans mes projets professionnels, m'a fait sortir de mon appartement les jours d'ouverture du club.

Désormais, j'ai le plaisir d'accueillir les gens qui viennent pour la première fois. J'ai parfois un peu peur. Je parle du Clubhouse avec les gens, je leur dis ce que ça m'a apporté. La difficulté c'est mon accent, je comprends parfaitement mais j'ai parfois peur de parler.

FRISE CHRONOLOGIQUE

- 25 juin 2018

Inauguration du Clubhouse Lyon

-20 mars 2018

1ère journée Portes ouvertes

- 27 février 2018

1ère soirée Pro-santé

-15 janvier 2018

1ère visite d'une entreprise dans nos locaux

- 23 novembre 2017

1er repas en commun au club

-15 novembre 2017

Ouverture du Clubhouse

-13 novembre 2017

Embauche du 1er staff

AGENDA

25/06/2018

Inauguration du Clubhouse Lyon

29/06/2018

Petit-déjeuner organisé par Klésia

17/07/2018

Journée portes-ouvertes du Clubhouse

6 au 17/08/2018

Fermeture du Clubhouse

15 et 16/09/2018

Week-end randonnée

25/09/2018

Soirée Pro-santé

Petit à petit, l'association grandit et se structure grâce au soutien et à la générosité de ses donateurs et de ses partenaires. Nous devons démontrer aux autorités publiques françaises que le clubhouse est une structure efficace et indispensable dans l'accompagnement de personnes en situation d'exclusion et pour relever ce défi nous avons besoin de vous.

Il existe mille et une manières de soutenir notre action, du don financier, quel que soit son montant, à l'embauche de membres en entreprise, ou la mise en place d'un partenariat soyez convaincus que votre aide fera la différence. En soutenant financièrement l'association, vous bénéficiez d'**avantages fiscaux** (art 238 et 238 bis du CGI.).

Soit par un acte de générosité pour lequel vous recevrez un reçu fiscal dès la réception de votre don :

- **Si vous êtes un particulier**: 66 % de votre don à Clubhouse France est déductible de vos impôts sur les revenus dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Par exemple, un don de 50€ ne vous « coûte » en réalité que 17€.

NB : Si vous êtes assujetti(e)s à l'IFI, merci de contacter :

Julie Afonso, responsable des relations donateurs sur dons@clubhousefrance.org

-**Si vous êtes une entreprise** : 60% de votre don est déductible de vos impôts sur les sociétés dans la limite de 0.5% de votre chiffre d'affaires.

Par exemple, un don de 1 000€ ne vous « coûte » en réalité que 400€ et l'association bénéficie bien de la totalité de votre don pour mener à bien ses actions.

Vous pouvez effectuer un don en ligne sécurisé sur le site internet de l'association (<http://www.clubhousefrance.org/give.php>) ou utiliser le bulletin ci-dessous pour envoyer vos dons par chèque à l'ordre de Clubhouse France

-Soit par une contribution via la politique handicap de votre entreprise : Devenez une entreprise engagée

Pour un accompagnement spécifique dans le cadre de votre politique handicap, vous pouvez contacter Elsa Abecassis, Responsable des Partenariats Entreprises à eabecassis@clubhousefrance.org.

Pour plus d'information rdv sur la page « nous soutenir » du site www.clubhousefrance.org

Merci à tous nos donateurs et amis, présents et à venir.

Principaux partenaires sans qui les trois clubhouses n'existeraient pas : AG2R LA MONDIALE, Agefiph, Agirc-Arrco, Arkema, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, ARS Nouvelle-Aquitaine, ARS Ile-de-France, Banque de France, Banque Privée 1818, BNP Paribas, Bouygues Energies & Services, Capital Managers & Associés, CCAH, la CNSA, Dassault Systèmes 3DS, EDF, ENEDIS, EY, Fondation Bettencourt Schueller, Fondation Caritas France, Fondation Sisley d'Ornano, Generali, IFP Energies Nouvelles, Ipsen, Mairie de Paris, Orpéa, Randstad, Sinoué, Société Générale...



Clubhouse France est une association d'intérêt général (1901) qui agit grâce à la générosité de donateurs privés.

Déductions fiscales : svp voir ci-dessus

D'avance merci de nous retourner votre don avec ce bulletin complété à l'adresse suivante :

Association Clubhouse France 43, rue du Télégraphe 75020 Paris

OUI Je soutiens la création des 1ers clubhouses Français :

Je fais un don de :

- 20 € (soit 6.8€ après déduction d'impôts)
- 50€ (soit 17€ après déduction d'impôts)
- 1 000 € (soit 340€ après déduction d'impôts)
- Selon mes possibilités..... €

Civ. : Nom : Prénom : Date de naissance : __ / __ / __

Adresse :

..... Code postal: __ __ __ Ville: Pays: Téléphone : _____

Email (svp en majuscule):

Je ne souhaite pas recevoir la newsletter du Clubhouse Paris (uniquement par email)

Je souhaite recevoir le reçu fiscal par email (préférence, plus rapide, plus écologique et moins cher)

par courrier

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de Clubhouse France

Merci de votre soutien, Chaque don compte !

L'association Clubhouse France s'engage à conserver la confidentialité de vos données personnelles et à ne les transmettre à aucun autre organisme que ceux indispensables à son propre fonctionnement. Conformément à la Loi Informatique et Liberté N°7817 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, communiquées par vous à Clubhouse France, demander leur rectification ou suppression en écrivant à dons@clubhousefrance.org.